



UPFA - Union Professionnelle France Alpaga

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901
et au décret du 16 août 1901.

BULLETIN D'ADHESION 2018

A remplir par l'adhérent, conservé par l'association

Nom, prénom.....

Nom de l'élevage.....

Adresse.....

Code postal.....

Mail.....Tel.....

SIRET..... Cotisant MSA

J'adhère en tant que professionnel, le montant de la cotisation est de 100€.

Je déclare avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur de l'association et vouloir en devenir membre.

Je suis signataire de la charte de déontologie.

J'adhère en tant que particulier, amateur, le montant de la cotisation est de 25€.

Je déclare avoir pris connaissance de la charte de déontologie.

Le Bulletin d'adhésion dûment complété est à retourner avec votre règlement (chèque uniquement libellé à l'ordre de l'UPFA) à Géraldine CAPLAIN, trésorière.

Paradis de la Charnie - Le Patisseau - 72240 ST SYMPHORIEN

Fait à le

Signature.....